

Et cela continue, et c'est là le but de mon intervention.

«Madame Mailly est une députée conservatrice fédérale dans la région de la Capitale nationale qui n'a pas appuyé les professeurs.» Et là, on indique que la démarche va être faite par les professeurs de langues le 6 juillet—donc la veille de la réception de ce communiqué—à 14 heures, et le lieu, c'est le 300 rue Notre-Dame, Gatineau, bureau de la circonscription de Claudy Mailly, et on donne un numéro de téléphone pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Alors, je voudrais présenter ce document. Premièrement, non seulement je trouve que c'est un geste d'intimidation à mon égard; on veût que j'intervienne, monsieur le Président, dans une convention collective et que je prenne la part pour une des parties.

Deuxièmement, monsieur le Président, ce qui est encore plus sérieux, c'est que c'est faux. Parce que j'ai non seulement appuyé les professeurs lorsqu'ils m'ont appelée au cours de cette démonstration, la télévision, CHOT, l'a filmée et l'a passée sur les ondes. J'avais appuyé les professeurs à ce moment-là, mais pas en intervenant dans la convention collective, parce que je sais que c'est mon devoir de ne pas intervenir dans ces choses-là, mais comme députée, en leur disant que j'allais faire une intervention auprès du président du Conseil du Trésor (M<sup>me</sup> Carney), pour que les revendications des professeurs au niveau des heures de préparation et de la langue, dans ces négociations, soient entendues.

On nous disait que les négociations se faisaient entièrement en anglais. Alors, j'ai fait cette intervention, je l'ai faite auprès du président du Conseil du Trésor. L'Alliance était au courant parce que je l'ai dit à la représentante de l'Alliance qui se trouvait à mon bureau. La télévision a rapporté ces faits et aussi la radio, mais dans le journal *Le Dimanche Outaouais*, l'hebdo, et je vais en déposer copie, il y a une photo sous laquelle on peut lire: «Manif chez Claudy Mailly: Une trentaine d'enseignants de français langue seconde à l'emploi du gouvernement fédéral ont manifesté devant le bureau de la députée Claudy Mailly mercredi dernier. M<sup>me</sup> Mailly est la seule députée à ne pas avoir appuyé ce groupe de 700 enseignants qui sont sans convention collective depuis deux ans. Les manifestants ont remis 1 200 cartes postales d'appui des gens de Gatineau à l'adjoint exécutif de M<sup>me</sup> Mailly en son absence.» On ne mentionne pas du tout que je leur ai parlé... J'étais absente, en plus, monsieur le Président, parce que j'étais à la Chambre pour voter sur le projet de loi C-72, ce qui, selon moi, était vraiment mon devoir.

Ils en ont profité, sachant très bien que j'appuyais le projet de loi C-72 entièrement, et qu'à ce moment-là, cela me ferait une réputation d'une personne qui défend les droits des francophones. Ils ont choisi ce moment pour faire une manifestation chez moi, dont ils ne m'ont pas donné avis. Mais malgré cela, j'ai pris la peine d'aller au téléphone parler à la représentante. Ils ont quand même distribué le communiqué qui était faux et ils l'ont déposé à mon bureau.

J'ai subséquemment écrit, monsieur le Président, à l'Alliance de la Fonction publique, lui disant que si elle ne me faisait pas des excuses publiques par communiqué, parce

### Travaux de la Chambre

qu'elle savait qu'elle était dans l'erreur et elle l'admet, je devrais poser la question de privilège parce que je trouve terrible que l'on veuille, de cette façon, intimider une députée dans ses fonctions.

Alors, je vous présente le cas, monsieur le Président, parce que je sais que la fièvre électorale est dans l'air et que je ne voudrais pas que des journalistes irresponsables, qui ne vérifient pas leurs sources, profitent de ce que l'Alliance de la Fonction publique a déclaré, avec d'autres syndicats, qu'ils m'ont mis sur la liste noire pour me défaire dans ma circonscription et que déjà ils commencent leur travail. Moi, je trouve que c'est une intimidation à mon égard et de plus, monsieur le Président, s'il y a une personne qui défend bien les francophones, c'est bien moi!

[Traduction]

**M. Della Noce:** Monsieur le Président, durant la période des questions, le leader parlementaire du NPD...

[Français]

**M. le Président:** C'est un autre recours au Règlement?

**M. Della Noce:** Oui!

**M. le Président:** Plus tard. J'ai écouté avec intérêt l'intervention de l'honorable députée et, naturellement, je vais considérer tous les commentaires, et je réserverai ma décision peut-être jusqu'à la semaine prochaine.

**Mme Mailly:** Merci, monsieur le Président.

\* \* \*

[Traduction]

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

### DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** Monsieur le Président, j'avoue être un peu frustré. J'avais espéré, à titre de député, pouvoir poser une question au sujet d'un projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-293, immédiatement après la question habituelle sur les travaux de la Chambre qui a été posée il y a quelques minutes. Je me suis levé deux ou trois fois, mais je n'ai pas pu poser ma question.

J'ai envoyé une note au vice-premier ministre (M. Mazankowski), qui a répondu à la question sur les travaux de la Chambre aujourd'hui. À moins qu'il ne soit dans le hall, il me sera difficile de lui poser ma question. Le secrétaire parlementaire, qui est ici, pourrait peut-être y répondre.

Il pourrait peut-être nous faire part des intentions du gouvernement au sujet d'une demande présentée conjointement par le député d'Ottawa-Ouest (M. Daubney), qui a parrainé le projet de loi, le député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier) et moi-même. La semaine dernière, nous avons fait parvenir une lettre au leader parlementaire et au vice-premier ministre pour offrir notre collaboration afin que ce projet de loi puisse être présenté en tant qu'initiative ministérielle ou qu'on trouve un autre moyen de voir à ce qu'il soit débattu et adopté à l'étape de la troisième lecture avant la possibilité d'un ajournement menant à des élections cet été ou à l'automne.